PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

CONFÉRENCE

PARADIS FISCAUX : AU-DELÀ DES CLICHÉS

24 mars 2017
Centre Assas - Patio

Dans le cadre des Rencontres d'Arles au centre Assas

Omniprésente dans l'arène politique et médiatique, la notion de paradis fiscal reste rarement définie. Elle recouvre pourtant une réalité plurielle, s'agissant des caractéristiques des États et territoires concernés comme des motivations des personnes qui y élisent domicile ou des entreprises qui y localisent tout ou partie de leur activité. Cette table-ronde s'efforcera de dresser un état des lieux révélant la complexité d'une question trop souvent abordée sous le seul angle de la dénonciation.

Les Paradis fiscaux, de quoi parle-t-on ? Pourquoi y a-t-il des paradis fiscaux ? Comment, le cas échéant, distinguer entre les usages légitimes et illégitimes des paradis fiscaux ? Comment lutter contre les pratiques abusives ? Vers la fin des paradis fiscaux ?

Table ronde proposée en accompagnement de l'exposition "Paradis. Rapport annuel" de Paolo Woods et Gabriele Galimberti, présentée au centre Assas par les Rencontres Photographiques d'Arles en partenariat avec l'université Paris 2 Panthéon-Assas, du 23 mars au 21 avril 2017.

Intervenants :

Gauthier Blanluet, professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas, codirecteur du Master Droit fiscal, avocat associé chez Sullivan & Cromwell

Raphaël Coin, directeur fiscal de General Electric France

Martin Collet, professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas, codirecteur du Master Droit fiscal, membre du Conseil des prélèvements obligatoires

Benoît Delaunay, professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas, directeur du Master Fiscalité internationale

Nathalie Mognetti, directrice fiscale du groupe Total